

## RÉUNION DU 25 FÉVRIER 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-cinq février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Guérard, régulièrement convoqué le 17 février 2014, s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Maurice SEPIERRE, 1<sup>er</sup> Adjoint.

Etaient présents : MM. SEPIERRE Maurice, DREYFUS Pierre, MARTINAUD Sylvain, HERTZ Denis, FONTAINE Pierre, Mme GILLOIRE Christine, Mlle MACQUIN Frédérique, Mmes MULLER Catherine, THIEBAUT Anne-Marie, M. BRUN Jean-Claude, Mme PENET Jacqueline.

M. CÉ Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme PENET Jacqueline  
Mme COLLINOT Laurence a donné pouvoir à M. SEPIERRE Maurice  
M. HERSTAIN Jean-Jacques a donné pouvoir à Mme THIEBAUT Anne-Marie

Absente excusée : Mme HAULEUX Patricia

Absents : Mmes COMSEL Véronique, LARDENOIS Annick, MM. HAGUENIER Thierry, RIBINIK Gérard

Secrétaire de séance : Mlle MACQUIN Frédérique

Le procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2014 est adopté à l'unanimité.

### FINANCES

#### ➤ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DE LA SCULPTURE DE LA VIERGE A L'ENFANT

Dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine bâti, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE de solliciter une subvention au Conseil Général pour la restauration de la sculpture de la Vierge à l'Enfant. Le devis s'élève à 4.140,50 € HT

#### ➤ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR – DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – OPÉRATIONS SCOLAIRES

Taux maximum attendu : 30 % du coût HT  
+ 10 % compte tenu du potentiel fiscal de la commune

Avec un plafonnement de la dépense subventionnable à 93.300,00 € par classe élémentaire construite.

Le Conseil Municipal :

POUR : 13

ABSTENTION : 1 (Mme GILLOIRE)

- APPROUVE le projet d'investissement,
- SOLLICITE l'aide financière au titre de la DETR 2014,
- ARRÊTE les modalités de financement selon le plan de financement ci-dessous,
- AUTORISE le Maire ou un Maire-Adjoint à signer l'ensemble des documents à intervenir pour la réalisation de ce dossier.

**PLAN DE FINANCEMENT ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE**

**DÉPENSES**

Nature des dépenses	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Construction de 8 classes élémentaires	1 266 400,00 €	253 280,00 €	1 519 680,00 €

**RECETTES**

Moyens financiers	Taux	Montant HT
Etat - D.E.T.R. 2014	40 % plafonné, par classe, à 93 300 € soit 8 x 93 300 € x 40 %	298 560,00 €
Conseil Général Fonds E.CO.LE	35 % plafonné à 85 000 €	29 750,00 €
Conseil Régional	40 % x 1 266 400,00 €	506 560,00 €
<b>Total</b>		<b>834 870,00 €</b>
Reste à la charge de la collectivité		684 810,00 €

➤ **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DÉPARTEMENTAL E.CO.LE**

Le Conseil Municipal :

POUR : 13

ABSTENTION : 1 (Mme GILLOIRE)

- APPROUVE le projet d'investissement,
- SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général au titre du fonds E.CO.LE (Encouragement des Communes pour l'Ecole),
- ARRÊTE les modalités de financement selon le plan de financement ci-dessous,
- AUTORISE le Maire ou un Maire-Adjoint à signer l'ensemble des documents à intervenir pour la réalisation de ce dossier.

**PLAN DE FINANCEMENT ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE**

**DÉPENSES**

Nature des dépenses	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Construction de 8 classes élémentaires	1 266 400,00 €	253 280,00 €	1 519 680,00 €

**RECETTES**

Moyens financiers	Taux	Montant HT
Etat - D.E.T.R. 2014	40 % plafonné, par classe, à 93 300 € soit 8 x 93 300 € x 40 %	298 560,00 €
Conseil Général Fonds E.CO.LE	35 % plafonné à 85 000 €	29 750,00 €
Conseil Régional	40 % x 1 266 400,00 €	506 560,00 €
Total		834 870,00 €
Reste à la charge de la collectivité		684 810,00 €

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Mme GILLOIRE demande le calendrier des réunions de travail et de Conseil Municipal. M. SEPIERRE rappelle qu'un mail a été adressé à tous les conseillers municipaux en temps et en heure afin d'informer des différentes dates.
- Echange entre Mme GILLOIRE et M. HERTZ relatif au SCOT
- Interrogation de la part de Madame GILLOIRE concernant une construction au carrefour de Saint-Blandin. Un contrôle sera réalisé.
- Mme GILLOIRE s'interroge sur les constructions multiples au Charnoy. M. BRUN s'inquiète de la dégradation des bas-côtés par les véhicules en stationnement – échanges entre M. MARTINAUD et M. HERTZ.
- M. HERTZ souhaite obtenir les comptes de l'association « GUÉRARD EN FÊTES ».
- M. HERTZ informe des actualités du projet « Ecureuils »

L'ordre de jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.